

Le Conseil de Sécurité de l'ONU condamne sans appel la colonisation de la Palestine par Israël

Un rappel bienvenu du droit international, face à un avenir menaçant

Communiqué de l'AFPS, vendredi 23 décembre 2016

Par ces temps difficiles, c'est une victoire diplomatique incontestable que vient de remporter la Palestine avec un vote à l'unanimité (14 voix), moins l'abstention des Etats-Unis qui n'ont pas fait jouer leur veto. Israël et ses multiples relais auront été dans l'incapacité d'y faire obstacle malgré la complicité honteuse du Général Sissi et l'invraisemblable immixtion de Trump dans les affaires de l'administration américaine en place. Cela a choqué dans les milieux diplomatiques et amené le Président Obama à rester sur la position d'abstention.

Refusant de céder comme l'Egypte au diktat trumpien, le Venezuela, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande et le Sénégal, pays de quatre continents, ont reproposé le texte au vote et ont convaincu l'ensemble des Etats membres du Conseil de l'adopter. Ce beau succès ne doit pas nous cacher que le couple Trump-Netanyahou va être extrêmement dangereux et que les responsabilités des pays européens seront d'autant plus grandes pour refuser un monde dominé par la loi de la jungle.

De ce point de vue, la Suède qui, hors Conseil, a beaucoup fait pour permettre cette percée diplomatique s'est révélée particulièrement engagée montrant la voie à ses partenaires européens.

Quant à la France elle a su faire le bon choix et ne pas se laisser impressionner par les imprécations grotesques de B. Netanyahou. Elle doit maintenant honorer son engagement d'une reconnaissance pleine et entière de l'Etat de Palestine, engagement renouvelé par l'Assemblée nationale et le Sénat. Le Président de la République doit saisir ce moment pour faire aboutir ce qui selon les termes de Laurent Fabius en 2014, « n'est pas une faveur, pas un passe-droit, mais un droit ».

Le Bureau national